

TITRE D'ASSISTANT(E) DE VIE AUX FAMILLES

Secteur
Santé Social

Epreuve finale de certification devant jury habilité
par la DIRECCTE*

OBJECTIFS

Etre capable de :

- Mettre en place une relation professionnelle
- Planifier et organiser son intervention
- Prendre en compte les mesures de prévention et de sécurité
- Respecter les personnes et leurs choix de vie
- Respecter les règles de bases professionnelles

L'assistant(e) de vie aux familles (ADVF) effectue les services attendus par les personnes auprès desquelles il (elle) intervient pour concourir au maintien à domicile et faciliter la vie quotidienne :

- ◆ Réalisation de leurs tâches domestiques (entretien du logement, du linge, courses, préparation des repas)
- ◆ Assistance pour les actes qui les concernent personnellement (leur hygiène corporelle, leur alimentation, leurs déplacements)
- ◆ Prise en charge de leurs jeunes enfants

CONDITIONS D'ACCES / PRE-REQUIS

- ◆ Capacités à s'adapter à des personnes en difficultés et des environnements familiaux divers
- ◆ Sens du relationnel, analyse, maturité, discrétion, aptitude à travailler en autonomie
- ◆ Résistance physique : déplacements de personnes, port de charges, tâches ménagères

CONTENU

CCP = Certificat de Compétences Professionnelles

- ◆ CCP 1 ⇒ Entretien du logement et le linge d'un particulier
- ◆ CCP 2 ⇒ Accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien
- ◆ CCP 3 ⇒ Relayer les parents dans la prise en charge de leurs enfants à leur domicile
- ◆ CCS ⇒ Accompagner la personne en situation de handicap vivant à domicile

3 périodes de stage en immersion professionnelle :

- ◆ Assister les personnes dans les actes essentiels de leur vie quotidienne (105h)
- ◆ Relayer les parents dans la prise en charge de leurs enfants à domicile (70h)
- ◆ Assister les personnes dans la préparation de leurs repas et l'entretien de leur cadre de vie (105h)

MODALITES ET RESSOURCES

Modalités de recrutement :

- CV, photo,
- Lettre de motivation
- Entretien oral et questionnaire écrit

Quel public ?

- ◆ Demandeurs d'emploi
- ◆ Jeunes de 16 à 25 ans
- ◆ Salariés
- ◆ Individuels payants

Financement - Coût

Formation éligible au CPF
(Possibilité de prise en charge)
NOUS CONSULTER

Durée

Durée de la Formation :
Centre : 430 à 595 heures
Stage : 280 heures (70h pour les salariés auprès d'enfants)
Dates : Temps plein ou alternance
(2 à 5 jours/semaine)

Validation

- ◆ Epreuve finale de certification devant jury habilité par la DIRECCTE*
- ◆ Certification APS – ASD*

Lieu(x)

Lycée Léon Blum
1111, Avenue Léon Blum
83300 DRAGUIGNAN

Contact :

GRETA DU VAR
Pôle Santé Draguignan
LEP Léon Blum
1111, Avenue Léon Blum
83300 DRAGUIGNAN
☎ : 04.94.84.02.26
greta.var-blum@ac-nice.fr
www.legreta.com

*DIRECCTE : Directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
* APS-ASD : Action Prévention Secours du secteur d'Aide et Soins à Domicile